

**D**

## Déclaration en matière de stratégie Erasmus

### *D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus*

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]



Située au cœur de l'arc latin, l'ESBAN jouit d'une situation géographique et d'un contexte culturel exceptionnels qui lui confèrent une ouverture sur les pays méditerranéens, l'Europe et au-delà.

En 2008, elle obtient la Charte Erasmus, recrute en 2009 une responsable RI et adhère aux réseaux ELIA, ArtAccord, Paradox et Andéa.

Depuis 2013, l'ESBAN est membre fondateur du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur Sud de France qui mène une politique active en faveur des mobilités de formation et de recherche.

Entièrement engagée dans la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur (LMD), l'ESBAN a pris les mesures nécessaires pour se doter d'un enseignement de qualité garanti par une culture exigeante de l'évaluation.

Elle s'appuie sur une vingtaine de conventions bilatérales avec des établissements d'enseignement supérieur en UE/hors UE et sur un large réseau de professionnels : artistes/galeries/musées/Fonds Régionaux d'Art Contemporain/jumelages de la ville de Nîmes/programmes de coopération internationale du Conseil Régional Languedoc Roussillon.

19 enseignants (4 de nationalité étrangère) encadrent 135 étudiants (dont 10% d'internationaux).

Développée sur deux cycles autour de l'option Art, la formation conduit au Diplôme National d'Art Plastique (L) et au Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (M).

Délivrée par des enseignants impliqués dans le milieu artistique, elle permet, en 1er cycle, l'acquisition des fondamentaux nécessaires à la maîtrise des technologies et des connaissances liées à l'art. Articulée en 2nd cycle autour du projet de recherche artistique de l'étudiant, elle se déploie en 2 dispositifs pédagogiques transversaux :

- L'Atelier de Recherche et Création (ARC) Exposition qui propose des expériences professionnalisantes : expositions d'étudiants hors les murs/expositions conçues à partir de collections publiques d'art contemporain,
- L'unité de recherche Pratique et Théorie de l'exposition Pra/Thex qui organise un colloque annuel et un séminaire où se confrontent méthode de recherche scientifique et démarche d'expérimentation plastique.

L'Europe est le 1er axe stratégique de l'ESBAN.

Après s'être rapprochée des villes jumelées, l'ESBAN s'est tournée vers les pays voisins. Elle a noué des partenariats via les réseaux professionnels de ses enseignants (BE, DE, ES, GB, HU, IT), s'est liée avec les pays de l'Est (CZ, PL) et s'ouvrira bientôt aux pays nordiques.

La Méditerranée est son 2ème axe de développement.

Depuis 2012, l'ESBAN collabore avec plusieurs institutions/EES en Egypte et réactivera, dès 2014, ses liens avec le Maroc.

Autres axes forts : la Chine, avec l'Ecole Supérieure d'Art de Shenyang qui l'a sollicitée dès 2005 pour des mobilités enseignantes/étudiantes ; la Russie, où l'ESBAN devrait conclure de nouveaux accords ; enfin, l'Amérique, avec qui elle travaille régulièrement (PE, US).

Pour des partenariats durables et équilibrés, l'ESBAN respecte la réciprocité dans les échanges. Elle est aussi attentive à la qualité des dossiers de mobilité entrante/sortante et à la volonté des individus de travailler dans le cadre des dispositifs de chaque EES.

A l'ESBAN, 75% des étudiants de M1 réalisent une mobilité d'études liée à leur recherche artistique. Elle devrait à terme concerner l'ensemble de la promotion.

Dès 2014, elle sera élargie au 1er cycle dans le but d'acquérir des compétences techniques complémentaires.

A l'heure de l'internationalisation des marchés du travail, la mobilité de stage est une priorité, confirmée par la création d'un pôle mobilité et professionnalisation dès 2014.

L'accueil des étudiants/enseignants des pays tiers sera renforcé par la poursuite du partenariat avec l'Ecole d'Art du Caire.

et la mise en place de protocoles d'échanges avec d'autres EES hors UE.

Impliqués dans l'ARC Exposition et l'unité Pra/Thex, les enseignants sont tous candidats à la mobilité pour concevoir les futurs projets de coopération en lien avec les collectivités locales, les entreprises et le PRES.

Dans le cadre de la formation continue, la mobilité du personnel administratif est soutenue pour améliorer les relations avec leurs homologues, mieux organiser les différents échanges et répondre aux diverses attentes en rationalisant l'administration et la gouvernance.

Pour atteindre ces objectifs, l'ESBAN renforcera l'usage des TIC (e-learning, réseaux-sociaux) et offrira un soutien linguistique adapté à la mobilité. Elle accordera une aide financière à la mobilité des étudiants (150€/mois), du personnel (complément de bourse) et aux projets internationaux (budget dédié). Sans aucune discrimination, chaque entrant/sortant sera accompagné sur toutes les étapes de la mobilité (départ/séjour/retour) et une attention particulière sera apportée aux étudiants sous-représentés dans les dispositifs internationaux (handicapés, chefs de famille, salariés).

La mise en place de diplômes doubles/conjoints sera à terme envisagée.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

Ces dernières années, l'ESBAN a construit, hors des dispositifs Erasmus, des projets transnationaux avec des EES partenaires, leurs unités de recherche et des structures professionnelles, impliquant étudiants et enseignants.

En 2012, elle a participé au projet "Cairo. Open City" organisé en partenariat avec l'Institut Français et la Townhouse Gallery du Caire (EG), l'Ecole Supérieure d'Art et le Musée de la Photographie de Brunswick, le Goethe Institute et le festival European Month for Photography (DE). Dans ce cadre, elle a financé le séjour de 2 enseignants et 5 étudiants au Caire.

Via l'utilisation des TIC (réseaux sociaux, visio-conférences) les étudiants de l'ESBAN ont travaillé avec leurs homologues de Brunswick. Ils se sont ensuite rendus en Allemagne pour le montage de l'exposition au Musée de la Photographie qui présentait leurs travaux aux côtés des œuvres d'artistes contemporains européens et égyptiens.

Suite à ce projet, l'ESBAN s'est rapprochée de l'Ecole Supérieure d'Art du Caire pour des mobilités étudiantes de niveau Master. En 2014, elle poursuivra cette collaboration avec un projet pédagogique et de recherche transnational entre Nîmes, Bruxelles et le Caire et peut-être un quatrième partenaire.

D'autres collaborations avec la Chine, l'Espagne et le Maroc sont à l'étude.

Ces projets feront l'objet d'une organisation très méthodique et seront encadrés par des conventionnements.

Parmi les projets de coopération du Programme, les partenariats stratégiques fournissent un cadre pertinent pour envisager le développement de ces projets transnationaux.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur\*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

Grâce à Erasmus, l'ESBAN augmentera le niveau de qualification pour former les diplômés et les chercheurs dont l'Europe a besoin. En développant la mobilité d'études/stages et en l'ouvrant aux pays tiers, elle offrira à chaque étudiant l'occasion d'acquérir de nouveaux savoirs (adaptabilité/autonomie...) et des compétences clés (relationnelles/linguistiques/techniques) qui lui assureront une meilleure insertion professionnelle. Les "Masters Erasmus" permettront de contribuer à l'élévation du niveau d'études des diplômés qui, s'ils ont réalisé une mobilité, sont plus enclins à poursuivre en 3<sup>è</sup> cycle. L'ESBAN a signé une convention avec l'Université Montpellier 3.

Par la mobilité et la coopération transnationale, l'ESBAN améliorera la qualité et la pertinence de son enseignement. Il sera enrichi par la formation professionnelle, le partage de compétences, la comparaison entre les référentiels de formation. Pour encourager la mobilité, elle diversifiera les modes d'études (temps partiel/à distance/apprentissage modulaire/formation continue des adultes/VAE). L'usage renforcé des TIC permettra de diffuser et de valoriser sa recherche. En associant les professionnels aux projets internationaux de formation/recherche/coopération et grâce aux mobilités de stages, l'ESBAN adaptera son enseignement aux nécessités actuelles du milieu professionnel artistique.

Elle relèvera la qualité par la mobilité et la coopération transnationale en améliorant le soutien aux candidats/aux projets (bourse-budget dédié/aide aux démarches administratives, avec le PRES pour les visas Schengen) afin d'attirer les meilleurs étudiants/enseignants/chercheurs de l'UE/hors UE. Elle facilitera la reconnaissance académique entre EES et encouragera la mobilité (reconnaissance des périodes d'études à l'étranger/CV et SD Europass).

L'ESBAN fera le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et le milieu professionnel artistique pour contribuer à l'excellence et au développement régional, par ses projets transnationaux, probablement sous forme de partenariats stratégiques. La recherche de créativité et d'innovation sera favorisée en vue d'un transfert au sein d'entreprises culturelles.

Elle améliorera la gouvernance et le financement, en renforçant l'autonomie de l'établissement par la diversification des recettes (recettes propres et mécénat). La mobilité contribuera à la professionnalisation du management et consolidera le rôle du RH (prise en compte de la participation aux projets dans l'évaluation des personnels). L'identification de l'international sera renforcée au sein du budget, les moyens adaptés aux résultats et les coûts partagés entre les partenaires.

\* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)

Christelle KIRCHTETTER  
Directrice générale

ECOLE  
SUPERIEURE  
DES BEAUX-ARTS  
DE NIMES

